

36 - Médiation étudiante - Attribution d'une subvention à la Mutuelle des Etudiants (LMDE)

M. ALLEMANN, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Depuis 2008, la Ville de Besançon s'est mobilisée sur les questions liées à la gestion de la fête et sur la réduction des risques lors des soirées festives, notamment celles du jeudi soir, en centre-ville.

Certaines formes de consommation d'alcool (première ivresse précoce, banalisation de la consommation, recherche de l'ivresse immédiate - «binge drinking») sont maintenant bien ancrées au sein de la jeunesse bisontine et préoccupantes au vu de leurs conséquences en termes de santé publique : comas, dépendance, accidents de la route...

Ce phénomène n'est pas encore aussi développé en France que dans d'autres pays (Angleterre, Espagne), mais les évolutions de ces pratiques au niveau européen laissent à penser que la situation bisontine peut évoluer défavorablement.

Ce mode de consommation génère également des risques en matière de tranquillité publique, notamment parce qu'il se déroule sur l'espace public le jeudi soir dans certaines rues de Besançon.

Chaque jeudi soir d'octobre à juin, ou lors de certaines manifestations étudiantes, certains espaces publics du centre-ville ou de Battant sont le lieu de retrouvailles d'étudiants ou de jeunes adultes dont l'alcoolisation génère des comportements gênants ou dangereux : bruit, déchets, déjections, agressions, insécurité routière...

La réflexion globale sur la gestion de la fête initiée en 2012 par la Ville, la Préfecture et l'ADDSEA (Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) se poursuit avec les nombreux partenaires concernés par ce sujet. La médiation étudiante a été identifiée comme un axe de travail intéressant et prometteur en matière de prévention des conduites à risques ainsi que des troubles à la tranquillité publique.

La prévention par les pairs est une approche éducationnelle qui fait appel à des personnes de même âge, de même contexte social, fonction, éducation ou expérience, pour donner de l'information et pour mettre en avant des types de comportements et des valeurs. L'éducation par des pairs est une alternative ou un complément aux stratégies d'éducation à la santé traditionnelles. Cette approche repose sur le fait que lors de certaines étapes de la vie, notamment chez les adolescents, l'impact des pairs est plus grand que d'autres influences.

La Mission Tranquillité Publique souhaite confirmer le partenariat avec la LMDE, la Mutuelle des Etudiants, pour renouveler le dispositif de médiation étudiante mis en place en 2012/2013 lors des soirées du jeudi soir à Besançon. Cette collaboration se concrétisera par la mise en place de ce dispositif de médiation lors de six soirées sur la fin de l'année étudiante 2013/2014 pris en charge par la Ville par le versement d'une subvention de 4 000 €.

En cas d'accord, la somme sera prélevée sur la ligne 65.522/6574 CS 10063.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 4 000 € à la LMDE.

«**M. LE MAIRE** : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer la subvention proposée.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2013.